



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mil vingt-quatre, le huit juillet à dix heures, le conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Meurthe-et-Moselle, légalement convoqué, s'est réuni à VILLERS-LES-NANCY, 2 allée Pelletier Doisy sous la présidence de Monsieur Daniel MATERGIA.

Mme Rose-Marie FALQUE a été désignée secrétaire de séance.

	Collège des collectivités affiliées	Collège spécifique des collectivités non affiliées
Nombre de membres	24	6
Nombre de membres présents	14	<i>Non convoqués</i>
Nombre de procurations	8	<i>Non convoqués</i>
Nombre de suffrages exprimés	22	<i>Non convoqués</i>

Etaient présents Monsieur Daniel MATERGIA
Monsieur Pierre BOILEAU
Monsieur Henry LEMOINE
Monsieur Claude GRAUFFEL
Monsieur Christophe SONREL
Monsieur Philippe ARNOULD
Madame Rose-Marie FALQUE
Monsieur Jean-Jacques PIERRET
Madame Viviane PLANCHAIS
Monsieur François DIETSCH
Monsieur David GARLAND
Madame Martine BOCOUM
Madame Blandine SOUVAY
Monsieur Yannick HELLAK

Ont donné procuration Monsieur Luc BINSINGER Monsieur Philippe ARNOULD
Monsieur Serge DE CARLI à Monsieur Daniel MATERGIA
Monsieur Eric PENSALFINI à Monsieur Henry LEMOINE
Monsieur Bernard BERTELLE à Monsieur Claude GRAUFFEL
Madame Catherine PAILLARD à Madame Rose-Marie FALQUE
Monsieur Didier JACQUOT-HECK à Monsieur David GARLAND
Monsieur Valentin DETHOU à Monsieur Pierre BOILEAU
Monsieur Bertrand MASSON à Madame Martine BOCOUM

Etaient excusés Monsieur Alde HARMAND
Monsieur Jean-Marc FOURNEL

En application de l'article 26 du décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié, y assistait également :

- Monsieur Alain FAIVRE, Directeur
- Madame Agnès MAYER, Payeur départemental, EXCUSEE

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 8 JUILLET 2024
POINT A L'ORDRE DU JOUR :**

**CDG 24/11 – MISSIONS SUPPORTS – POLE RESSOURCES & DEVELOPPEMENT –
SERVICE AFFAIRES GENERALES – COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 29
JANVIER 2024**

Lors de sa séance du 29 janvier 2024, le conseil d'administration du Centre de gestion, sous la présidence de Monsieur Daniel MATERGIA, Président, a décidé :

- 1) D'approuver le compte rendu de la séance du 27 novembre 2023
- 2) D'approuver le compte administratif 2023
- 3) D'approuver l'affectation des résultats de l'exercice 2023
- 4) D'approuver le compte de gestion 2023
- 5) D'approuver budget primitif 2024
- 6) D'approuver la dotation aux amortissements et provisions
- 7) D'approuver la mise en place de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle
- 8) D'approuver la mise en place du projet Voltaire
- 9) D'approuver la convention d'adhésion au service de médecine agréée statutaire
- 10) D'approuver les contrats, conventions et marchés passés dans le cadre de la délégation attribuée au président

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration décident, à l'unanimité, d'approuver le compte-rendu de la séance du 29 janvier 2024.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus ont signé au registre les membres présents.

**Pour extrait conforme,
Le Président,**



**Daniel MATERGIA
Maire de SANCY**

